

Note à l'attention du lecteur

Le manuel du programme Interreg Rhin Supérieur 2021-2027 se compose de 18 fiches thématiques. Il a vocation à fournir à ses lecteurs l'ensemble des informations nécessaires pour :

- Connaître les enjeux et les modalités de fonctionnement du programme ;
- Formuler et déposer une demande de concours communautaire ;
- Mener à bien son projet depuis son démarrage jusqu'à sa clôture.

Si chacune des différentes fiches thématiques s'adressera plutôt à un certain profil, une lecture complète de l'ensemble est recommandée, notamment dans les contextes de la rédaction d'une proposition de projet et de la mise en œuvre d'un projet adopté.

Les règles contenues dans le manuel ont une valeur contractuelle. En signant la convention de partenariat, le bénéficiaire s'engage à respecter les règles du présent manuel. Elles constituent le cadre général dans lequel s'inscrit l'ensemble des projets cofinancés, y compris les projets concernés par une procédure spécifique de sélection. Ce cadre général peut être complété, sur décision du Comité de suivi, par des modalités particulières. Le cas échéant, ces modalités particulières sont clairement identifiées dans le manuel.

Le manuel sera régulièrement actualisé. Une communication large sera faite à chaque mise à jour. L'Autorité de gestion invite néanmoins le lecteur à s'assurer qu'il détient bien la dernière version du manuel ou de la fiche thématique correspondante en vigueur.

Ce manuel avec ses fiches thématiques ainsi que des informations complémentaires concernant le programme sont également disponibles sur le site Internet www.interreg-rhin-sup.eu.

Les fiches thématiques sont numérotées et concernent les sujets suivants :

N°	Titre	Version en vigueur
1	Présentation générale du programme	V1 du 09.07.2024
2	Modalités de fonctionnement du programme	V1 du 09.07.2024
3	Modalités de sélection des projets	V4 du 07.12.2023
4	Eligibilité des dépenses	V5 du 09.07.2024
5	Règles en matière de marchés publics	V1.1 du 31.05.2024
6	Aides d'État	V1 du 07.12.2023
7	Plan de financement	A venir
8	Indicateurs	V1.1 du 31.05.2024
9	Règles en matière d'information, de communication et de visibilité	V1.1 du 31.05.2024
10	Cycle de vie de projet	V1 du 09.07.2024
11	Convention de partenariat	V1 du 07.12.2023
12	Mise en oeuvre et reporting	V1 du 09.07.2024
13	Contrôles et audits	A venir
14	Modification du projet	V1 du 07.12.2023
15	Clôture des projets	A venir
16	Protection des données	V1 du 07.12.2023
17	Lutte anti-fraude	A venir
18	Litiges	A venir

Pour en faciliter la lecture, le manuel été rédigé en utilisant la forme masculine traditionnelle pour les noms et pronoms personnels. Cela n'implique toutefois aucune discrimination à l'égard du genre féminin et doit être interprété comme un genre neutre au nom de la simplification linguistique.